SFN FO FPA

Bulletin d'Information n°44
CRE LIMOUSIN
29 mai 2018

Les élus FO du CRE vous informent des principaux points abordés lors du dernier CRE Limousin qui s'est tenu à Guéret le 19 mai 2018.

Q 1- Approbation du PV CRE de mars 2018.

Le PV du CRE du mois de mars est approuvé à l'unanimité.

En préalable à la réunion, les élus Force Ouvrière lisent la déclaration suivante :

Les élus FO du CRE AFPA LIMOUSIN dénoncent une fois de plus les conditions d'exercice de leurs mandats.

En effet, réunis en préparatoire le 24/05, ils ont pris connaissance des documents remis par la Direction.

Une fois encore, le soi-disant « Dialogue Social » voulu par la Direction est à nouveau malmené !

Pour exemple,

1) La question 2 (Information sur la production) et la question 3 (report de la question 10 du 19/04/18 sur la Gestion des filiales) devaient être commentées par Mr Hourquebie. Vous annoncez dès le 24/05 que Mr Hourquebie ne sera pas là en Mai mais en Juin.

   Juste pour précision, la question sur la production s'inscrit dans l'information trimestrielle due aux élus, dans le cadre de leurs prérogatives économiques. Cette information trimestrielle étaient toujours dispensées, avant Septembre 2017, aux élus au mois d'Avril, Juillet, Octobre, Janvier, c'est-à-dire le mois suivant la fin du trimestre civil. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe dirigeante, à sa demande, la présentation détaillée a été décalée d'un mois, c'est-à-dire en Mai, Août, Novembre, Février. Cette demande de décalage est d'autant plus préjudiciable pour les élus que la situation financière de l'AFPA est préoccupante. Ce mois-ci, même si des documents ont été remis, nous découvrons qu'ils seront commentés par le contrôleur de Gestion en Juin (cf commentaires sur la question 3). Vous comprendrez, Monsieur le Président, que cette situation est inacceptable.

2) La question 5 : Présentation du PSR.

   Depuis Novembre 2017, la question concernant la présentation du PSR est posée par les élus. Vous demandez depuis cette date un report de la question pour des raisons de navette avec le national. Pour autant, même si le PSR national n'a toujours pas été présenté au CCE, il est difficile de croire qu'il n'a pas alimenté « les orientations stratégiques » de la Directrice Générale. Une fois de plus, que faut-il cacher aux salariés ?

3) La question 7 : convention avec le Conseil Régional pour la restauration et l'hébergement,

   Vous annoncez que la convention signée n'a pas été retournée. Il semble pourtant qu'il a été annoncé depuis plusieurs mois que la convention pourtant dénoncée, un temps par le Conseil Régional, allait être reporté….

   Donc, à ce jour, pouvez-vous garantir que nous serons financés en 2018. Nous sommes fin Mai 2018, et il est urgent d'avoir des garanties de financement pour l'année en cours.

4) La question 8 : déménagement de l'URD de Limoges. Il nous semble que vous aviez annoncé un déménagement pour Juin 2018…Est-on sur un projet de type « arlésienne » ???

Puisque vous annoncez que la consultation Architecte et Maîtrise d'ouvrage est faite, les élus auraient pu, à minima, avoir une présentation du projet.

Une fois de plus, les élus ne « méritent » pas d'être informés….

5) La question 11 : Bilans 2017

Rien sur le bilan social, bilan formation, égalité professionnelle…La fin de mandat approche à grands pas puisque les élections professionnelles sont annoncées, par le DRH National, pour début Juillet. Force est de constater que les élus n'auront peut-être aucune information avant la fin de leur mandat.

La posture de la Direction régionale est inadmissible. Lorsque nous réfléchissons à la situation, plusieurs adjectifs viennent à l'esprit : désintérêts pour les relations sociales, mépris des élus, volonté de cacher certaines informations…

A plusieurs reprises depuis Septembre 2017, La délégation FO du CRE LIMOUSIN a fait valoir son mécontentement ; aussi**, les élus FO n'excluent pas une saisine de la Direccte afin de faire valoir les intérêts des salariés.**

Le Président du CRE apporte un commentaire aux points soulevés que vous retrouverez dans les questions ci-dessous.

Q2- Information sur la production du 1er trimestre.

En réponse à la déclaration de FO, le président précise pouvoir donner des explications malgré l'absence de Christophe HOURQUEBIE. Il souhaite, chaque fois que cela est possible, faire intervenir « les techniciens », mais cela n'est pas une obligation.

Le responsable régional de gestion travaille actuellement à un budget ré-estimé. Cela parait prématuré que la direction ré-estime un budget en Mai alors que le budget initial n'a toujours pas été approuvé au national... Quand, en plus, le Président du CRE change de sujet lorsque les élus font remarquer que les HTS prévues semblent quelques peu irréalistes (pour exemple, 100 000 h de plus qu'en 2017 pour Romanet soit 15% de sa production 2017), les élus s'interrogent.

L'ensemble des indicateurs de productions sont à la baisse.

Le DR dit vouloir travailler sur la saturation du dispositif et revient sur des problèmes de report d'informations notamment dans le CRM (logiciel de gestion des contacts « clients ») Il s'en suit des échanges sur les raisons de ces faiblesses ; pour il est évident que cela met en exergue le manque de personnel, qui ne peut plus assumer ces activités chronophages.

Les demandes de recrutement de CRA (Conseil en formation) sont toujours en attente de validation du National », Les salariés recrutés à ce jour sont en contrats précaires (CDD, mission intérim, voire fin de mission ..). La saturation du dispositif est pourtant une priorité affichée par la Direction….

La masse salariale diminue inexorablement (3.7 millions en 2017 et 3.4 en 2018) Parallèlement, on constate une augmentation importante des missions intérimaires.

Les élus abordent les problèmes de manque d'effectifs devenus dramatiques dans certains secteurs : formateurs géomètres d'Egletons, Assistantes techniques sur Limoges ... : La direction n'a pas réponse à tout, mais elle a « des excuses pour tout » : problèmes de retour de fiches Optex, recrutement en cours etc…

Les élus ne pourront, en aucun cas, accepter d'entendre des sous-entendus sur d'éventuelles mauvaises volontés des salariés.

Tout comme ne peut cautionner un mode de fonctionnement désorganisé qui repose sur la bonne volonté des salariés en sous-effectif.

Et, à défaut de proposer de vrais contrats de travail à des personnes qui font tourner l'AFPA, la

direction ironise sur le fait « qu'on ne peut pas empêcher des salariés qui souhaitent quitter l'AFPA de partir… » …Effectivement …

Les élus alertent la direction sur un sous-effectif alarmant et des conditions de non recrutement qui mettent en péril les Appels d'Offre remportés : comment répondre aux commandes sans RH ??

Les élus demandent solennellement qu'une solution soit trouvée rapidement pour les AT de Limoges qui voient partir 3 collègues sur 6 en moins d'un an. Et pour lesquelles aucun remplacement n'est prévu.

Q3 – Quelle est l'organisation de la gestion entre EPIC et filiales au niveau régional ?

Pour cette question, le responsable régional de gestion eut été le bienvenu …Le Directeur régional ne pouvant répondre à la question, elle est reportée en juin (à noter qu'elle devait déjà être traitée en mai).

Comme quoi, un bon technicien peut être utile …

Q4- Information sur l'emploi et questions RH concernant les recrutements de Conseil en formation et le suivi des contrats d'apprentissage.

Quatre personnes en contrat d'apprentissage sont présentes sur le Limousin : 3 profils AT-agent d'accueil (Brive et Limoges) et un profil peintre à Egletons. La direction dit s'être donné des règles pour éviter les abus : pas plus de 2 personnes par maître d'apprentissage.
Les élus font remarquer que ces personnes se retrouvent inévitablement sous la responsabilité de salariés qui ont déjà une charge de travail élevée ;

Pour il est évident que l'on fait appel à ces contrats pour faire des économies. Et comme bien sûr, il n'est pas question de pérenniser ces emplois précaires, les salariés verront partir des personnes qu'ils auront formées et pourront recommencer…A signaler également que malgré les multiples demandes des élus aucune compensation financière (ou autre) n'est accepté par la Direction pour les Maîtres d'apprentissage !

Q5- Présentation du PSR (question déjà posée en avril et restée sans réponse).

Suite à la déclaration de FO et dans le cadre de cette question, le Directeur Régional nous confirme n'être toujours pas en mesure de présenter le Plan Stratégique Régional. Une présentation se fera après que le « Plan d'Entreprise National » ait été présenté en CCE. Il rappelle que le plan d'entreprise est construit pour les 3 années qui viennent. Le PSR sera présenté début 2019, et pour le directeur régional la question est donc prématurée.

Les élus– sont dubitatifs quant au rôle joué les PSR depuis plusieurs mois dans la déclinaison des orientations stratégiques de la DG. Sans nul doute, qu'ils y ont largement contribués. Donc, pourquoi ne pas les présenter ???

Les élus espèrent que dans le Plan d'Entreprise qui sera présenté, ne se glissera pas en plus le mot « social » … Mais restons positifs !

note aussi qu'il est paradoxal de « prendre son temps » dans des moments aussi critiques : nous sommes au bord du gouffre et la direction se veut posée, rassurante, en réflexion …nous aurions le temps …

Gageons que ce temps n'est pas une stratégie qui laisse effectivement le temps d'organiser la disparition d'une part importante de l'activité de l'AFPA.

Q6 – Résultats de l'appel d'offre du Conseil Régional. Question posée régulièrement depuis février.

L'afpa Nouvelle Aquitaine s'était positionnée sur 34 des 78 lots de l'appel d'offres. 20 ont été remportés. 11 lots sont perdus, 2 lots sont infructueux (non attribués) et 1 lot est sans réponse : 25% de l'AO a donc été attribué à l'AFPA.

Il faut noter l'obtention de nouveaux lots (techniciens étude bâtiment, industrie agro-alimentaire, développement Web, etc) mais sur NAQ hors Limousin.

Sur l'ex-Limousin, on notera la perte du lot logistique en Haute-Vienne et Creuse mais le maintien d'ADVF, des métiers du service et de la cuisine ainsi que la maroquinerie et l'obtention du lot « câblage haut débit » sur le 19 et le 23.

3 formateurs sont impactés par la perte du lot magasinage à Guéret. Un d'entre eux partirait à Bordeaux, 1 partirait à Egletons et un dernier est en recherche de solution. La Direction nous garantit que les départs à Bordeaux et Egletons ne sont pas problématiques pour les salariés.

A le constat est fait que certains ex-territoires laissent davantage de plumes que d'autres….Ou dit autrement, certains territoires sont davantage servis que d'autres….Quant à ce que les salariés impactés soient satisfaits de leur mutation, la délégation n'en est pas convaincue…mais le souhaite vivement.

Q7- Convention sur l'hébergement et la restauration : les élus demandent la convention signée.

La convention n'est toujours pas revenue signée…elle aurait été acceptée en réunion Conseil Régional fin avril pour un montant équivalent à celui de 2017 (1 905 000€ en NAQ dont 900 000€ en Limousin)

veut bien croire les annonces rassurantes de la Direction. Mais le temps passe et « Anne, ma sœur Anne, ne voit rien venir…. »

Q8- Déménagement de l'URD de Limoges : point de situation.

Le déménagement de l'URD à Babylone est prévu pour l'automne nous informe le Directeur régional. Romanet n'ayant pas la capacité d'accueillir Babylone comme prévu ; Babylone demeure …et accueille donc l'URD.

Des aménagements sont prévus mais nous n'aurons aucun détail de financement…le technicien n'est pas présent !

Le DSMG devrait intervenir auprès du CRE en Juin, de l'année 2018, nous semble-t-il !

Q9 – Information/consultation sur les congés payés 2019 au titre de la fermeture d'établissements. Les élus demandent les rendus d'avis effectués dans les centres par les DP. Question déjà posée.

Malgré les demandes du CRE, les avis DP ne sont pas transmis dans leur totalité. Les élus relèvent néanmoins que certaines de leurs questions sont restées sans réponses de la part de la Direction.

Pour l'ensemble des ces raisons, les élus rendent un avis négatif sur le projet de la Direction.

Q-10 Régularisation de subvention des ASC.

Un bilan des versements dits de « régularisation » de la subvention des ASC fait apparaitre un retard de paiement pour 2015 (2463.50€) et 2017 (?).

Les demandes sont prises en compte par la Direction.

Q11 – Les élus demandent les bilans 2017 suivants :

- Bilans social
- Bilan formation
- Rapport sur l'égalité professionnelle
- Rapport sur l'emploi
- Rapport sur l'emploi des travailleurs en situation de handicap,
- Bilan du travail à temps partiel
- Bilan CHSCT
- Bilan médecine du travail.

En réponse à la déclaration FO : Le DRH dit ne pas s'adapter aux échéances électorales et souhaite présenter ces bilans au dernier trimestre de l'année ; il considère par ailleurs devoir attendre que la présentation en CCE soit effectuée.

Seuls quelques bilans de CHSCT et médecine du travail sont remis aux élus.

Q12- Informations complémentaires du Président

Petit agenda des réunions et rendez-vous du directeur régional.

L'AFPA est en attente d'un retour d'appel d'offre avec le Pôle Emploi concernant la mise en œuvre d'une action « Valorisation de son image professionnelle ». Cette action se déroulerait, le cas échéant sur Brive, Limoges, Guéret et Périgueux (Lot 2 Limousin).

Le programme FAMI devrait démarrer en septembre sur Limoges, il vise la formation des travailleurs sociaux qui sont en charge de l'accueil des migrants.

Q13- Questions diverses.

La question relative aux AT de Limoges a déjà été posée en cours de réunion (effectifs en chutes libre et charge de travail toujours présente). Le Président s'est engagé à traiter la problématique abordée par FO.

Il n'y a pas d'autres questions diverses.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à questionner vos élues et élus !

Les élus FORCE OUVRIERE
Françoise BOICHUT- Françoise COLLET - Mireille DEJOUHET – José DE-SOUSA - Laurence STIEN
Représentant Syndical Sebastien MAURANGE (Egletons)
Consultez notre site www.fo-afpa.fr
Mail :fo.afpalimousin@gmail.com